



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche, 2 septembre 2018	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Course 1 - 3 : Couvert (Temp : 23 °C) Courses 4 à 4 : Pluie (Température : 23 °C) Couvert (Temp : 23 °C)			
<b>État de la piste</b>	Course 1 - 12 : Rapide (Variante 0 s.)			
<b>Nombre de courses</b>	12	<b>Nombre de course de qualification</b>	2 BF	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 109/113
<b>Paris mutuels</b>	\$179,076			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- Transfert entre entraîneurs approuvé pour FAMOUS EARL (5NM50) de Jamie Copley à Matt McDonald (propriétaires : Matt McDonald et Kirk Robillard).

#### Courses :

- Melanie Plourde a été dispensé d'une course.
1. Enquête sur le numéro 5 GIGGLE HANOVER (Darrell Coville) qui est arrivé 4<sup>e</sup>, possibilité d'interférence aux numéro 6 LYIN TED (Jacques Beaudoin) qui s'est alors dirigé vers l'intérieur, causant une interférence au numéro 3 REAL RUBIES (Jason Gilchrist) avant le poteau de ¼ de mille; l'examen de la vidéo a révélé que le numéro 5 n'a pas causé d'interférence au numéro 6, mais que le numéro 6 a causé une interférence au numéro 3 (faute d'interférence), aucun classement nécessaire étant donnée que le numéro 3 a terminé 6<sup>e</sup> et le numéro 6 a terminé 8<sup>e</sup>. Aucune sanction à l'encontre du conducteur Jacques Beaudoin puisque la faute était au cheval (débutant de deux ans) Le numéro 3 a terminé avec un

équipement brisé (support d'entraves). Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/A2OaCA0yl6k>

2. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Enquête au départ sur le numéro 1 WINNING DRIVE (Marie-Claude Auger) qui a fait un bris d'allure avant le départ selon le règlement de la CAJO 22.32 (bon départ), à cause de la position de la barrière de départ qui se trouve à l'intérieur des pylônes, forçant le numéro 1 à quitter la piste et à faire un bris d'allure par contact avec un pylône; il a été jugé que le numéro 1 n'avait pas eu un bon départ et a fait l'objet d'un remboursement complet du pari : 4496 \$. Le Comité fera le suivi avec le juge au départ concernant cet incident. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/PyL8vHVFdss>

10. Rien à signaler.
11. Enquête sur le numéro 1 CL SPORTACTION (Jonathan Lachance) concernant le règlement de la CAJO 18.08.02 (abandon de la course) avant le poteau du quart de mille; le numéro 1 a heurté plusieurs pylônes et se trouvait à l'intérieur d'un seul pylône, aucune infraction. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/mK1coLjUlvk>

12. Nouvel alcootest. Départ retardé par suite d'un équipement brisé (baguette de tête) sur le numéro 2 SHADOW NEWTON. Rien à signaler.

Réclamations :

- 12 - le numéro 2 SHADOW NEWTON (deux réclamations), 10 000 \$ par Normand Beausoleil (N. Beausoleil, entraîneur).
- 12 - le numéro 3 JJ MYSTIC STORM (une réclamation), 10 000 \$ par Chelsea Pereira (Joe Pereira, entraîneur).
- 12. Le numéro 6 SUNDAY POKER (une réclamation), 10 000 \$ par Matt MacDonald et Sebastien Quesnel (M. MacDonald, entraîneur).